



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121777>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 25-121777

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22170001600738

**Ville :** LA ROCHELLE CEDEX

**Code postal :** 17076

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 17

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2025\\_mBBxcCO0xw](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_mBBxcCO0xw)

**Identifiant interne de la consultation :** COL DIRSER | 25DISD02 | 1

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction Juridique et de la Commande Publique

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat - Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat - Les planches 1 à 4, au format A3 recto = références d'opération équivalentes ou similaires. Seuls les documents A3 recto seront examinés pour les références équivalentes ou similaires. Pour plus de lisibilité, le mandataire devra mettre 1 référence par planche. - Certificats de qualifications professionnelles notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Dans le cadre de l'analyse des candidatures, les qualifications en rapport avec les prestations seront valorisées et notamment les qualifications suivantes : - Qualifications OPQIBI relatives à l'ingénierie en génie climatique courant (13.22) et complexe (13.23) - Qualifications OPQIBI relatives aux énergies renouvelables : photovoltaïque (20.15 ou autre). - Autres qualifications en lien avec les prestations demandées : structure, performance énergétique de l'enveloppe... -de compléter ses compétences avec les qualifications requises pour bénéficier du Fonds Chaleur ADEME : Qualifications OPQIBI relatives aux énergies renouvelables : géothermie (10.07 ; 20.13), biomasse (20.08).

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 21/11/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un foyer de l'enfance pour adolescents "Villado 2.0" sur la commune de Saintes

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79311000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'opération porte sur la construction d'un foyer destiné à accueillir 8 garçons et 9 agents de l'équipe d'éducation . La construction sera d'une surface prévisionnelle globale de 350m<sup>2</sup>, et sera positionnée sur la parcelle de terrain de façon à pouvoir envisager ultérieurement une extension en miroir de ce bâtiment. Le projet intègre également le traitement des espaces extérieurs : stationnements, aire de circulation, et espaces paysagers. Le projet devra être élaboré selon une démarche de haute qualité environnementale sans certification. Il devra également avoir un caractère exemplaire en termes de performance énergétique.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Charente-Maritime

**Durée du marché (en mois) :** 45

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La visite sur site est conseillée (voir article 6.2 du règlement de consultation) Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra

se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Le groupement devra être composé : - un architecte, inscrit à l'ordre des architectes, - un économiste du bâtiment, - un bureau d'études structures, - un bureau d'études fluides et thermiques, - un bureau d'études acoustique - un bureau d'études ayant une compétence en matière d'OPC, - un coordinateur sécurité incendie. L'architecte sera le mandataire. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de règlement des comptes: sur les fonds propres du Département. Le mode de règlement de l'administration est le mandat administratif. Le dossier de consultation est gratuit. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission, par voie papier n'est pas autorisée. Au moment du dépôt, la signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue devra être signée électroniquement afin de pouvoir procéder à la notification du marché. Offre finale non signée électroniquement sera considérée comme irrégulière. Les variantes ne sont pas autorisées. Les critères de sélection sont énoncés dans le règlement de la consultation. Réalisation de prestations similaires: le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché. Tribunal Administratif - 15 Rue Blossac - BP 541 86020 Poitiers Cedex, +33 549607919, greffe.ta-poitiers@juradm.fr Introduction de recours : Voies et délais des recours dont dispose le candidat :- référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.-recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/10/2025**